



## Allégations de briseurs de grève Le SEUL abandonne ses plaintes

Durant le conflit de travail, le SEUL a émis des plaintes à l'égard de plusieurs employés du campus, dont certains professionnels, pour avoir agi possiblement comme briseurs de grève. Ces personnes s'exposaient à une amende pouvant atteindre 1000 \$ par jour. Suite au règlement de la convention collective du SEUL, l'Employeur a confirmé que toutes les plaintes ont été abandonnées.

---

## Formation professionnelle Demandez votre remboursement avant le 30 avril

En raison de la grève des employés du SEUL, les demandes de remboursement auprès du comité de formation professionnelle avaient été suspendues. En prévision de la fin de l'année financière, les professionnels qui ont obtenu un financement pour des formations qui ont eu lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2017 doivent, par le biais de leur gestionnaire administratif, **faire parvenir les factures et documents justificatifs au plus tard le 30 avril prochain**. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, le délai habituel de 45 jours suivant la tenue de la formation s'appliquera aux demandes de remboursement.

---

## Course au rectorat L'APAPUL a rencontré les candidats

Le 27 mars dernier, l'APAPUL accueillait à tour de rôle les candidats à la course au rectorat en la présence des membres de son conseil d'administration et de son

personnel. L'APAPUL dispose de deux voix sur un total de 145 votes au collège électoral. Elles sont représentées par Najat Aattouri (conseil d'administration) et Sylvain Lavoie (conseil universitaire). Lors de ces rencontres, l'APAPUL a posé ses questions et a sensibilisé les candidats aux réalités vécues par les professionnels afin de les interpeller sur les sujets d'actualités qui les touchent. Voici quelques-uns des enjeux professionnels qui ont été discutés:

- La place des professionnels dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'Université et l'implantation des actions en découlant;
- Le positionnement des professionnels au centre de la formation et des services rendus aux étudiants;
- Le maintien des conditions de travail et des perspectives de progression de carrière pour les professionnels, notamment par la mise en place de moyens concrets pour assurer le développement des compétences des employés tout au long de leur carrière;
- Le développement d'initiatives visant l'atteinte d'un meilleur équilibre santé et mieux-être;
- La présence des professionnels sur les diverses instances universitaires auxquelles ils n'ont toujours pas accès (Commission des études, de la recherche, etc).

L'APAPUL entend bien effectuer des représentations afin que ces engagements se matérialisent suite à l'élection, et ce, quelque soit la personne qui sera élue au rectorat. L'APAPUL remercie chacun des candidats pour la générosité dont ils ont fait preuve en acceptant de rencontrer nos représentants.

---

## SPECTACLE BÉNÉFICE

### Tirage d'une paire de billets



L'APAPUL a accepté de participer à la campagne de financement de la Fondation Père Raymond-Bernier et les Patros qui favorisent le mieux-être et le développement des personnes de toutes origines et de tous âges, particulièrement les jeunes et les plus vulnérables. Cette année, la Fondation propose un spectacle bien rodé qui saura plaire à tous.

L'APAPUL fait tirer une paire de billets pour le spectacle bénéfice 2017. **Pour participer, inscrivez-vous d'ici le 2 mai, à 16 h, date du tirage au sort.** Bonne chance!

QUAND ? **Dimanche, 7 mai 2017, à 13 h 30**

OÙ ? **Salle Albert-Rousseau. CÉGEP Sainte-Foy**

**JE PARTICIPE**



NOUS JOINDRE

418-656-3133

[apapul@apapul.ulaval.ca](mailto:apapul@apapul.ulaval.ca)

[www.apapul.org](http://www.apapul.org)

*Vous recevez ce message important à titre de membre de l'APAPUL.*